

**Information mensuelle relative au nombre total  
de droits de vote et d'actions composant le capital social**

*Articles L. 233-8-II du Code de commerce et 223-16 du Règlement général  
de l'Autorité des marchés financiers*

**Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 3 octobre 2014**

<b>Date</b>	<b>Nombre total d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre total de droits de vote théoriques<sup>1</sup></b>
30 septembre 2014	37.078.357	37.078.357

**Contact**

Lisa Finas  
Responsable Communication et Relations Investisseurs  
Tel : +33 1 30 23 48 40

Lynda Khoudi  
Relations Investisseurs  
Tel : +33 1 30 23 42 26  
[information-financiere@gtt.fr](mailto:information-financiere@gtt.fr)

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, ce nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote. Il n'existe pas à ce jour d'actions autodétenues privées de droit de vote.